



USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS

RAPPORT DE GESTION 2013





SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	2
SOCIÉTÉ	3
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	4
STRUCTURE	5
MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE	6 - 7
EXPLOITATION	8 - 13
SCHÉMA USINE	14 - 15
EXPLOITATION (suite)	16 - 17
ENVIRONNEMENT	18 - 19
ADMINISTRATION	19 - 21
COMMUNICATION	22 - 25
COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	26
RAPPORT DE RÉVISION	28 - 29
BILAN	30 - 31
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	32
DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	33 - 34
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	35 - 38
PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	39
HISTORIQUE	40 - 43

© Crédit photo couverture: E. Ferrero « Une nichée de canards dans les biotopes situés autour de l'usine TRIDEL ».



MESSAGE DU PRÉSIDENT

2013, INTRODUCTION DE LA TAXE AU SAC

Une très large majorité des communes vaudoises rattachées à la zone d'apport de l'usine TRIDEL a pris la décision d'utiliser, à partir du 1er janvier 2013, le sac taxé harmonisé de couleur blanche « TRIER C'EST... VALORISER ». Ces communes ont tout simplement appliqué le principe du pollueur-payeur selon la volonté du législateur.

La mission de TRIDEL est de valoriser en énergie une grande partie des déchets incinérables du canton de Vaud. Afin de réduire drastiquement la quantité de déchets recyclables jetés dans les sacs-poubelle, les communes ont mis à disposition des citoyens d'importants moyens de tri. Mais alors, comment une usine de valorisation de déchets comme TRIDEL a pu survivre alors que l'on nous annonçait une baisse de 30 à 40 % des déchets récoltés ?

Malgré cette prédiction, le principal objectif pour notre société consistait à maintenir le tarif de prise en charge des ordures ménagères. Cette décision était en réalité plus une contrainte qu'un objectif. En effet, le tarif de traitement des déchets a une influence sur différents critères dont le coût du sac, les montants des diverses taxes facturées par les communes à leurs habitants, etc. Si nous avons augmenté nos tarifs la même année que l'introduction du sac taxé, les municipaux des communes ayant adopté ce concept auraient eu beaucoup de peine à expliquer à leurs concitoyens la nécessité d'une hausse des autres taxes liées aux déchets en sus d'une taxe au sac ou au poids.

Alors... Comment TRIDEL a pu survivre?

De par la volonté de ses administrateurs, le périmètre de gestion de déchets de La Côte, SADEC, a rejoint le cercle restreint des actionnaires de TRIDEL SA. Les trois périmètres actionnaires historiques se réjouissent de la prise de participation de SADEC SA au capital de notre société, qui permet de renforcer les liens entre les divers acteurs de la gestion des déchets du canton de Vaud. C'est donc en particulier grâce aux apports de déchets incinérables du périmètre SADEC que nous avons pu compenser une partie des tonnages « perdus ».

Comme imaginé, nous avons également bénéficié d'apports de DIB (déchets industriels banals) plus importants, livrés principalement par les transporteurs et récupérateurs privés actifs dans la région. Ces DIB proviennent en partie de la grande distribution mais également des entreprises qui ne peuvent plus éliminer leurs déchets avec les ordures ménagères. Il faut relever qu'une grande ma-

rité des récupérateurs privés livrent leurs DIB à TRIDEL, et ce malgré une concurrence acharnée sur ce marché.

En finalité, malgré une baisse de déchets incinérés d'un peu plus de 10 %, le tonnage traité est toujours supérieur au 140'000 tonnes prévues lors de la planification de l'usine. Il faut également relever qu'en 2013 moins de 1'500 tonnes de déchets provenant de l'étranger ont été traités dans notre usine. Une gestion et un suivi précis des dépenses courantes d'exploitation ont permis de compenser les pertes de revenus des ventes d'énergies engendrées par la diminution des tonnages traités et, au final, l'année 2013 s'est soldée malgré tout par un résultat financier positif.

TRIDEL est un magnifique outil de travail. Une gestion rigoureuse de cet équipement permet d'en assurer la pérennité tout en pratiquant un tarif acceptable pour les communes et citoyens de notre canton.

Stefan Nellen,
Président du Conseil d'administration



SOCIÉTÉ

ACTIONNARIAT

Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL (Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise), VALORSA (l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et STRID (le Nord vaudois), TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne. Le 21 mars 2013,

le périmètre SADEC, représentant la région de La Côte, a rejoint les trois autres actionnaires en entrant à son tour au sein du capital-actions de la société. Ceci permet à l'usine TRIDEL de traiter et valoriser les déchets urbains d'environ 500'000 habitants du canton de Vaud. Le capital-actions de TRIDEL SA reste inchangé à CHF 11'000'000.-, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.- nominal. Les actionnaires ont toutefois procédé à une nouvelle répartition des actions et l'actionariat se présente désormais comme suit :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4'016 actions	3'963 actions	1'540 actions	1'481 actions
36.51 %	36.03 %	14 %	13.46 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

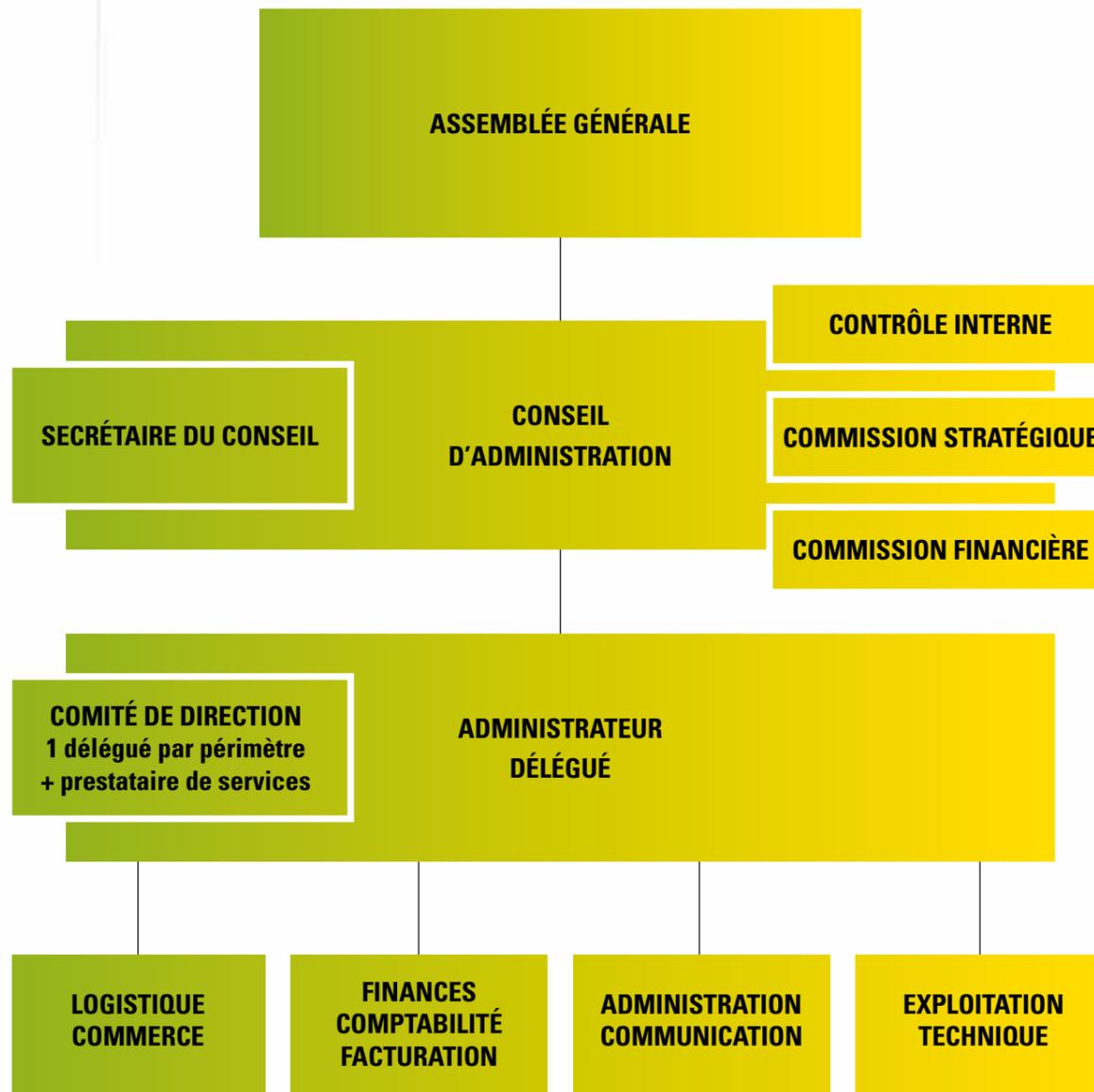
Les statuts de TRIDEL SA prévoient que les membres du Conseil d'administration sont nommés pour une durée correspondant à celle d'une législature communale vaudoise, soit pour 5 ans, et que le renouvellement du Conseil d'administration a lieu lors de la 1ère assemblée générale ordinaire qui est tenue après la fin d'une législature communale. Chaque périmètre actionnaire a droit à deux représentants, élus par l'Assemblée générale, alors qu'un membre du Conseil d'administration est désigné d'office

par la Commune de Lausanne. Le renouvellement du Conseil d'administration ayant eu lieu en 2012, il convenait donc, au vu de l'entrée du périmètre SADEC au sein de la société, de nommer deux nouveaux administrateurs représentant ledit périmètre. Une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 21 mars 2013, lors de laquelle ont été élus, à l'unanimité, MM. Olivier Fargeon et Antonio Bilardo. L'Assemblée générale ordinaire s'est, quant à elle, tenue le 27 juin 2013. La nouvelle composition du Conseil d'administration de TRIDEL SA est donc la suivante :

			Entrée en fonction
PRÉSIDENT	STEFAN NELLEN	GEDREL	2002
VICE-PRÉSIDENT	ROGER NICOLAS	VALORSA	1998
MEMBRES	OLIVIER FRANÇAIS	Ville de Lausanne	2000
	JACQUES-ANDRÉ MAYOR	STRID	2007
	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	STRID	2007
	JEAN-DANIEL LUTHI	VALORSA	2012
	MICHEL PITTET	GEDREL	2012
	ANTONIO BILARDO	SADEC	2013
	OLIVIER FARGEON	SADEC	2013
SECRÉTAIRE HORS CONSEIL	NICOLAS GILLARD		2006



ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ



STRUCTURE

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La structure administrative de TRIDEL SA gère toutes les tâches liées à l'administration générale et au secrétariat de la société, aux finances et à la comptabilité, y compris la fac-

turation, aux relations commerciales, à la logistique, ainsi qu'à la communication. Elle exerce également un contrôle sur la bonne exécution des consignes données dans le cadre de l'exploitation de l'usine.

Depuis la mise en service de l'usine en 2006, elle est composée de :

Monsieur	STEFAN NELLEN	Administrateur délégué
Madame	MARIE GODEL	Secrétaire de Direction
Madame	MURIELLE RUSSI	Secrétaire

Le mandat confié en 2012 à la Fiduciaire Intermandat SA à Lausanne pour gérer toutes les tâches liées à la comptabilité générale de la société a été renouvelé pour l'année 2013.

STRUCTURE D'EXPLOITATION

Pour rappel, TRIDEL SA a confié l'exploitation technique de l'usine à la Ville de Lausanne, par son service d'assainissement. Pour ce faire, un contrat de prestations de services d'une durée indéterminée a été signé entre les deux parties.

L'excellente collaboration entre nos deux entités s'est tout naturellement poursuivie durant l'année écoulée.

Au 31 décembre 2013, la structure dirigeante et administrative du prestataire de services sur le site de TRIDEL se compose comme suit :

Monsieur	STÉPHANE ZERMATTEN	Chef d'usine
Monsieur	BERNARD ALLENBACH	Sous-chef d'usine, secteur «Exploitation»
Monsieur	LOÏC GAUSSEN	Sous-chef d'usine, secteur «Maintenance»
Monsieur	DAMIEN ZOLLINGER	Assistant
Madame	STÉPHANIE NUSSBAUMER	Secrétaire
Madame	BÉATRICE TISSERAND	Réceptionniste-peseuse

L'effectif du prestataire de services reste inchangé par rapport à 2012 et se monte donc à 48 personnes employées à 100 %.



MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE

Cette année, TRIDEL a pris une dimension cantonale supplémentaire, le cercle des actionnaires s'étant agrandi. Via SADEC SA, périmètre de gestion des déchets de La Côte, ce ne sont pas moins de 60 communes supplémentaires, comptant près de 100'000 habitants, qui sont entrées dans le capital-actions de TRIDEL SA.

Comme nous avons pu assumer nos obligations financières depuis 2006, l'arrivée de ce nouveau partenaire n'a pas donné lieu à une augmentation du capital, une nouvelle répartition de celui-ci ayant été faite entre les trois premiers actionnaires et le nouveau venu.

Cette entrée fait suite au Plan cantonal de gestion des déchets répartissant les tonnages des communes vaudoises entre les usines d'incinération romandes. Ainsi, et comme mentionné dans ledit plan, une partie du tonnage de l'ouest vaudois est maintenant traitée par l'usine située à Lausanne. Selon la planification fédérale, l'usine de Genève est en phase de redimensionnement à la baisse de ses installations. Nous remercions nos collègues genevois d'avoir géré une partie importante des déchets incinérables du canton de Vaud durant près de 20 ans. Ces grandes usines cantonales se relayent en fonction des investissements et du vieillissement des installations. Elles ne doivent en aucun cas créer de doublon, ni faire prendre des risques d'insuffisance de capacité d'incinération.

Cette bascule, planifiée de longue date, arrive à point nommé pour TRIDEL. Ainsi faisant, ces 12'000 tonnes compensent la baisse due à l'instauration de la taxation des déchets, au poids ou au sac. La majorité des communes de la zone d'apport de

TRIDEL ayant passé ce cap début 2013, le tonnage des ordures ménagères incinéré a donc diminué.

Les Vaudoises et les Vaudois ont affiné leur tri des déchets, avec une diminution d'environ 30 % de leurs sacs-poubelle. Mais la taxation des déchets a aussi eu des effets sur les entreprises locales. De nombreuses PME ont dû gérer directement leurs déchets. Ainsi, pour TRIDEL, ce sont maintenant environ 10'000 tonnes supplémentaires de DIB qui arrivent via les collectes privées.

Maintenant que cette phase est passée, une réflexion intercantonale doit être menée. Les investissements publics consentis pour de tels monstres technologiques sont importants. Les capacités des usines romandes ont été calculées

en fonction des besoins de la population et des entreprises. Pour quelques années encore, TRIDEL est le fer de lance des usines utiles au canton de Vaud en termes de capacité et de technicité. Une juste répartition des tonnes traitées et des kilomètres parcourus permettra à chaque entité publique une gestion parfaitement cohérente.

Pour affronter ces nouveaux défis, nous sommes donc très heureux d'accueillir au sein du Conseil d'administration nos nouveaux collègues de SADEC SA. Par la présence de 2 membres supplémentaires, les discussions n'en seront que plus riches. Les diversités de notre canton seront pleinement représentées. Cette association est d'autant plus intéressante que deux partenaires, SADEC et STRID, travaillent aussi avec deux



autres usines d'incinération, soit les Cheneviers (GE) et l'entité VADEC (NE). Les visions politiques de ces entités intercantionales, sans oublier l'usine intercantonale de la SATOM (VS), nous obligent à décloisonner notre pensée, à composer avec les nécessités de nos voisins, car finalement TRIDEL ne traite que le 60 % des déchets cantonaux. Nous ne pouvons pas rester dans une vision étriquée, centrée sur cette unité comme l'unique usine cantonale. Lois, zones d'apport, niveaux de décisions, répartitions des charges et des tonnages doivent être en phase avec les autres partenaires intercantonaux. Sans une approche croisée, nous nous heurterions aux visions des autres cantons.

Les périmètres de gestion actionnaires ont, via l'entité TRIDEL, appris à travailler ensemble. En 2013, TRIDEL est ainsi devenu l'un des partenaires dans la gestion des sacs taxés « TRIER C'EST... VALORISER ». De nombreuses réunions techniques ont pour thèmes de réflexion : logistique, effets du rail et de la route, avenir des bennes, type de déchets incinérables, gestion des mâchefers, communication sur les déchets, stratégie sur les déchets industriels banals, etc. A chaque fois, un consensus doit être élaboré. Cette solution doit représenter les intérêts des quatre partenaires, du nord à l'ouest du canton en passant par le centre. Chaque possibilité doit correspondre aux besoins des petites,

moyennes ou grandes communes, toutes indirectement propriétaires de TRIDEL SA. Le résultat, parfois politiquement durément négocié, ne laisse personne sur le carreau, le bien commun est le ciment de notre Conseil d'administration et de la gestion intégrée de cette entité publique. Alors maintenant que nous avons assimilé et réussi à appliquer la loi fédérale, il est temps de réfléchir à notre vision pour le futur avec, pour aboutissement, un outil performant tant dans l'incinération des déchets, dans la production d'énergie verte que dans la cohésion des besoins de chacune de ses entités, soit les communes.

Roger Nicolas, Président de VALORSA SA et vice-président de TRIDEL SA



EXPLOITATION

Avec l'introduction au 1er janvier de la taxe au sac pour une majorité des communes vaudoises livrant leurs déchets à l'usine TRIDEL, la quantité prise en charge a nettement diminué en 2013 avec un total de 157'472 tonnes, soit une baisse de 10.7 % par rapport à l'année 2012 (176'398 tonnes valorisées). La baisse concerne essentiellement les tonnages d'ordures ménagères (OM) provenant des périmètres GEDREL et VALORSA. Elle est compensée en partie par plus de déchets industriels banals (DIB) et par les apports du périmètre SADEC.

En effet, deux tiers des déchets de ce périmètre (60 communes de la région de La Côte) sont désormais acheminés à TRIDEL, le tiers restant étant toujours dirigé vers l'usine des Cheneviers (Genève).

La collaboration entre différents services de la Ville de Lausanne et TRIDEL pour la valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2013. L'objectif de valoriser plus de 6'000 tonnes de bois de forêt a été pour la première fois atteint avec 6'082 tonnes de bois de forêt transformées en énergie en 2013, contre environ 5'600 en 2012. La collaboration mise en place va perdurer au moins pour les cinq prochaines années.

Avec l'introduction de la taxe au sac, les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différents gares réparties dans les périmètres de gestion sont en baisse par rapport à 2012, avec un tonnage de l'ordre de 69'000 tonnes, contre environ 91'000 tonnes en 2012. La part des apports par train passe donc en 2013 à 44 % contre 52 % en 2012.

Les déchets en provenance de l'étranger sont encore une fois en diminution, avec

1'431 tonnes prises en charge en 2013, contre 2'054 tonnes en 2012 et 5'368 tonnes en 2011. Ces déchets proviennent toujours du Nord de l'Italie.

Suite à des fuites de vapeur sur les chaudières, qui ont perturbé l'exploitation de l'usine en 2013, des travaux d'assainissement ont dû être effectués sur la ligne 1. Aussi, lors de la révision de septembre, environ 30 m² de panneaux de chaudière, désormais protégés par du cladding (revêtement spécial en Inconel), ont été remplacés. Par mesure de précaution, le même assainissement que celui réalisé sur la ligne 1 sera effectué en 2014 sur la ligne 2. Avec ces perturbations, les heures de fonctionnement de la ligne 1 ont sensiblement baissé, 7'485 heures en 2013 contre 7'911 en 2012. Pour la ligne 2, seule une révision normale de 4 semaines a été réalisée entre avril et mai. Ainsi, la ligne 2 a fonctionné 7'754 heures en 2013 contre 7'348 heures en 2012 (arrêt de six semaines pour l'assainissement de la chaudière).

L'année 2013 marque également la première grande révision de la turbine. Initialement prévue sur sept semaines, cette révision en a finalement duré neuf, en raison de diverses réparations rendues nécessaires selon les constats effectués lors de l'ouverture complète de la machine. Les prestations effectuées par le constructeur, l'entreprise SIEMENS, ont



été jugées bonnes, compte tenu du bon fonctionnement de la turbine après les travaux. Mis à part ces travaux, diverses perturbations sur la ligne électrique 50 kV entre l'usine de Pierre-de-Plan et TRIDEL ont conduit à deux arrêts complets de l'usine, en juillet et en décembre. Ces perturbations sont liées aux travaux de modernisation du poste électrique de Pierre-de-Plan. En raison de ces perturbations, la disponibilité de la production d'énergie thermique est en légère baisse par rapport à 2012 (8'490 heures de disponibilité en 2013, contre 8'587 heures en 2012). Les quantités d'énergies produites et vendues aux Services Industriels de la Ville de Lausanne sont également en baisse par rapport à 2012, principalement en raison de la baisse des déchets pris en charge. TRIDEL a fourni 250.8 GWh d'énergie thermique en 2013 (256 GWh en 2012). En termes d'énergie électrique, la quantité vendue est de 46.9 GWh en 2013, en nette baisse par rapport à 2012 (63.3 GWh), en raison de la révision de la turbine. Au final, le rendement énergétique moyen est en légère hausse, calculé à 58.6 % en 2013, contre 57.8 % en 2012. Les heures de fonctionnement de la turbine sont de 6'789 heures en 2013, contre 8'544 en 2012.

Les différents graphiques ci-après montrent en détail les données d'exploitation pour l'année 2013 en comparaison avec 2012.



PROVENANCE ET COMPOSITION DES DÉCHETS

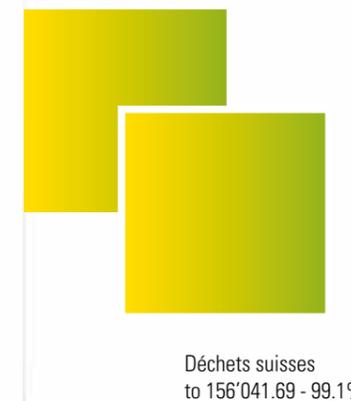
PROVENANCE DES DÉCHETS		2013	%	2012	%
Apports GEDREL	to	56'593.93	35.9	72'241.49	41.0
Apports VALORSA	to	32'816.97	20.8	59'271.27	33.6
Apports SADEC	to	12'472.11	8.0	-	-
Apports STRID	to	9'307.73	5.9	8'385.09	4.8
Apports AVERTD	to	29'995.52	19.1	23'971.71	13.6
Autres apports (y.c. apports interusines)	to	14'855.43	9.4	10'474.23	5.9
Apports étrangers	to	1'430.70	0.9	2'054.42	1.1
TOTAL	to	157'472.39	100.0	176'398.21	100.0

AVERTD = Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets

PROVENANCE DES DÉCHETS PAR PAYS

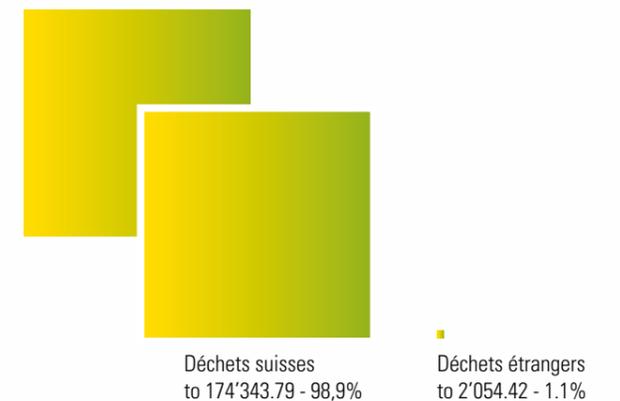
2013

TOTAL
to 157'472.39 - 100%



2012

TOTAL
to 176'398.21 - 100%





COMPOSITION DES DÉCHETS

COMPOSITION DES DÉCHETS		2013	%	2012	%
Déchets ménagers et assimilés (OM)	to	89'831.28	57.1	119'600.41	67.8
Déchets industriels banals (DIB)	to	41'904.05	26.6	31'106.80	17.6
Déchets ménagers encombrants (DME)	to	5'301.21	3.4	5'303.60	3.0
Déchets industriels (DI)	to	183.96	0.1	339.92	0.2
Déchets industriels volumineux (DIV)	to	693.66	0.4	802.34	0.5
Déchets confidentiels (CONF)	to	779.11	0.5	616.84	0.4
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)	to	925.70	0.6	914.69	0.5
Déchets de STEP (STEP)	to	1'104.23	0.7	2'069.88	1.2
Déchets de bois (BOIS)	to	16'534.36	10.5	15'418.41	8.7
Autres	to	214.83	0.1	225.32	0.1
TOTAL	to	157'472.39	100.0	176'398.21	100.0

MODE DE LIVRAISON RAIL / ROUTE

2013

TOTAL
to 157'472'39 - 100%



Déchets livrés par rail
to 69'269.66 - 44%

Déchets livrés par route
to 88'202.73 - 56%

2012

TOTAL
to 176'398.21 - 100%



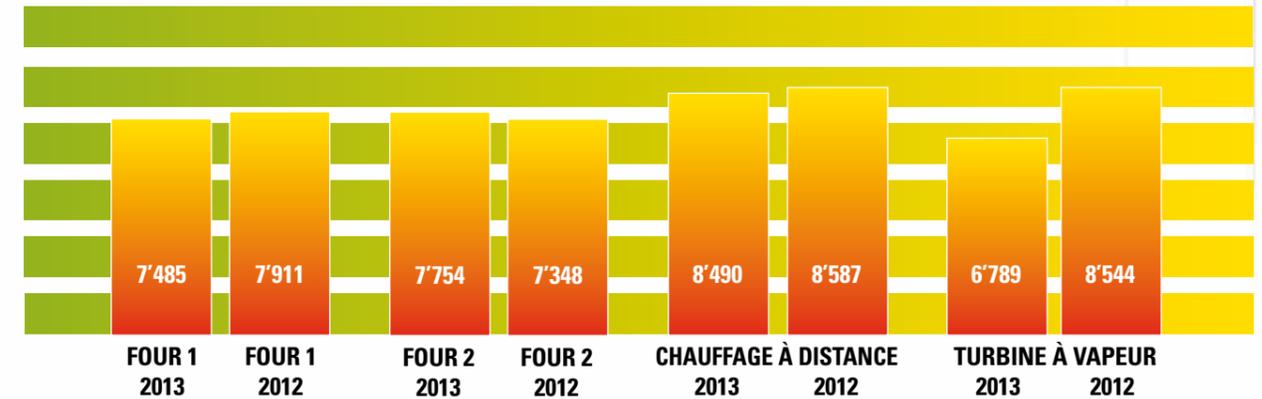
Déchets livrés par rail
to 90'909.84 - 51.5%

Déchets livrés par route
to 85'488.37 - 48.5%



DONNÉES SUR LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

DURÉE DE FONCTIONNEMENT (EN HEURES)



PRODUCTION D'ÉNERGIES ET HEURES DE FONCTIONNEMENT CAD ET TURBINE

MOIS	PRODUCTION THERMIQUE		PRODUCTION ÉLECTRIQUE		HEURES CAD		HEURES TURBINE	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
	MWh	MWh	MWh	MWh	h	h	h	h
Janvier	30'856.50	29'564.90	1'042.65	4'713.58	744	744	201	741
Février	24'299.20	27'805.30	0.00	4'454.31	672	696	0	696
Mars	24'810.30	30'074.30	1'896.29	5'426.65	740	744	393	744
Avril	21'455.40	25'449.20	2'805.38	4'030.13	720	720	720	720
Mai	25'469.80	11'992.00	5'099.95	1'669.13	744	643	744	618
Juin	16'881.00	13'640.10	5'613.63	7'350.62	720	720	720	720
Juillet	11'028.20	11'048.60	7'098.81	8'806.64	702	744	656	744
Août	12'439.30	10'584.00	7'507.46	7'348.64	744	744	744	744
Septembre	9'103.40	12'095.00	3'123.55	4'845.09	526	624	475	610
Octobre	23'513.80	23'489.60	4'987.17	4'826.29	741	744	739	743
Novembre	26'510.20	31'983.60	4'130.44	5'476.13	720	720	720	720
Décembre	24'412.00	28'334.70	3'616.92	4'317.22	717	744	677	744
Sous-total	250'779.10	256'061.30	46'922.25	63'264.43	8'490	8'587	6'789	8'544
Vente vapeur technique	2'442.00	2'475.60						
Propre consommation	3'120.35	3'026.92	15'922.47	21'804.06				
TOTAL	256'341.45	261'563.82	62'844.72	85'068.49	8'490	8'587	6'789	8'544



VENTE DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ ET RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE MOYEN

		2013	2012
Chauffage à distance (CAD)	MWh th	250'779.10	256'061.30
Électricité sur réseau 50kv	MWh elec	46'922.25	63'264.43
Rendement énergétique moyen de l'usine	%	58.60	57.80

VENTE D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

		2013	2012
Panneaux solaires	KWh	41'052.175	43'971.325

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 1

	UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS MESURÉES LE	ABATTEMENT PAR RAPPORT À L'OPAIR		
					13.11.13 (1)	3.07.12 (1)	2013	2012
Débit	Nm ³ /h				50'200	52'900		
Poussières	mg/Nm ³	10	10	5	0.7	0.6	-93%	-94%
HCl	Acide chlorhydrique mg/Nm ³	20	10	5	1.6	0.34	-92.0%	-98.3%
HF	Acide fluorhydrique mg/Nm ³	2	1	0.5	<0.02	<0.02	-99%	-99%
SO₂	Oxyde de soufre mg/Nm ³	50	50	20	4.3	3.2	-91.4%	-93.6%
NO₂	Oxyde d'azote mg/Nm ³	80	200	50	37	48	-53.8%	-40%
NH₃	Ammoniaque mg/Nm ³	5	--	5	0.053	0.057	-98.9%	-98.9%
Hg	Mercurie mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	0.014	0.0042	-86%	-95.8%
Cd	Cadmium mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	0.0007	<0.0005	-99.3%	-99.5%
Pb + Zn	Plomb + Zinc mg/Nm ³	1	0.5	0.5	0.037	0.096	-96.3%	-90.4%
CO	Oxyde de carbone mg/Nm ³	50	50	25	6	4	-88%	-92%
Dioxines	ngTE/Nm ³	0.1	0.1	0.1	0.016	0.0071	-84%	-92.9%



ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 2

	UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS MESURÉES LE	ABATTEMENT PAR RAPPORT À L'OPAIR		
					12.11.13 (1)	4.07.12 (1)	2013	2012
Débit	Nm ³ /h				48'100	50'700		
Poussières	mg/Nm ³	10	10	5	0.5	0.6	-95%	-94%
HCl	Acide chlorhydrique mg/Nm ³	20	10	5	1.3	0.38	-93.5%	-98.1%
HF	Acide fluorhydrique mg/Nm ³	2	1	0.5	<0.02	<0.02	-99%	-99%
SO₂	Oxyde de soufre mg/Nm ³	50	50	20	4.8	3.9	-90.4%	-92.2%
NO₂	Oxyde d'azote mg/Nm ³	80	200	50	41	37	-48.8%	-53.8%
NH₃	Ammoniaque mg/Nm ³	5	--	5	0.130	0.062	-97.4%	-98.8%
Hg	Mercurie mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	0.006	0.0056	-94%	-94.4%
Cd	Cadmium mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	0.0008	<0.0006	-99.2%	-99.4%
Pb + Zn	Plomb + Zinc mg/Nm ³	1	0.5	0.5	0.044	0.12	-95.6%	-88.0%
CO	Oxyde de carbone mg/Nm ³	50	50	25	7	5	-86%	-90%
Dioxines	ngTE/Nm ³	0.1	0.1	0.1	0.036	0.013	-64%	-87%

Les valeurs se rapportent à des conditions normales, fumées sèches et 11% O₂
LÉGENDES: 1 Nm³ / 1 normal mètre cube = 1 mètre cube rapporté à 0°C et 1013 mbar
 1 mg / 1 milligramme = 10⁻³ gramme
 (1) Valeurs mesurées par Airmes AG.

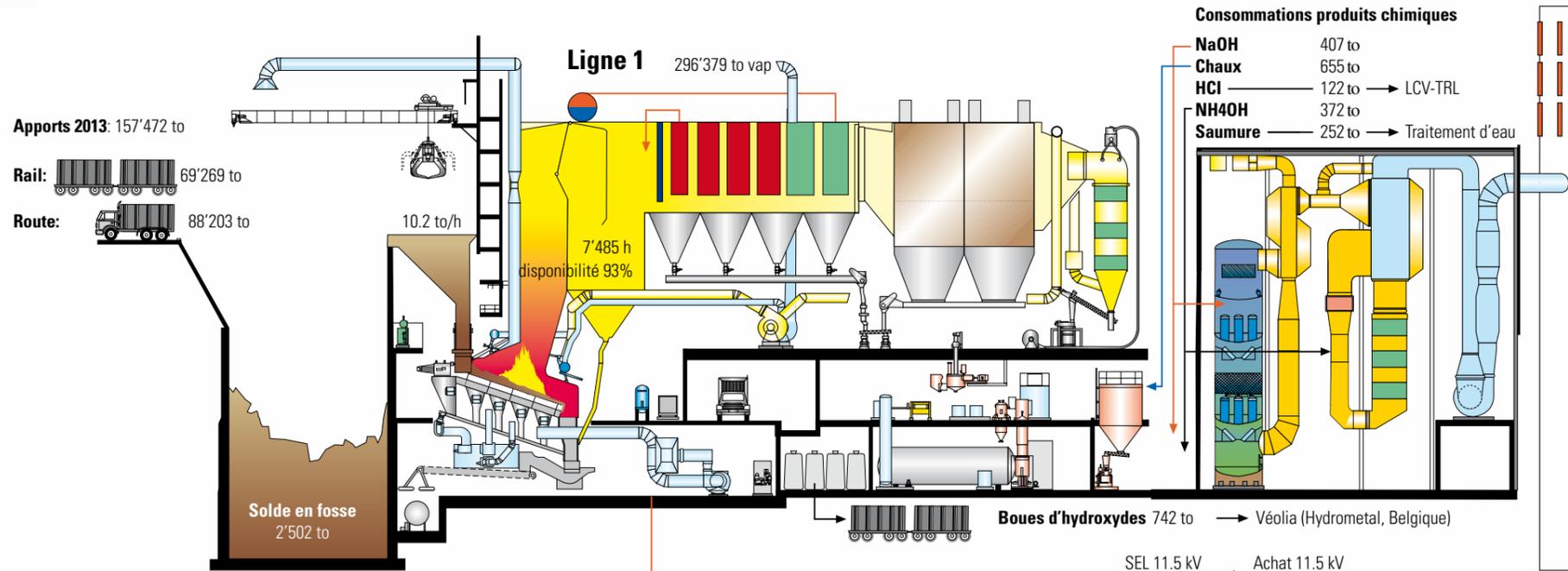
1 ng / 1 nanogramme = 10⁻⁹ gramme
 TE / Equivalence toxique

CONSOMMATION D'EAU

		2013	2012
Consommation d'eau potable	m ³	108'869	107'972
Récupération d'eau (pluie et purges)	m ³	23'476	15'711
TOTAL consommation d'eau	m³	132'345	123'683

RÉSIDUS D'INCINÉRATION ET DE TRAITEMENT

		2013	2012
Mâchefers (y compris cendres lavées)	to	26'587.32	32'052.18
Gâteaux de filtre-presse	to	742.28	914.70
Ferraille	to	994.77	1'203.73
Résidus de sablage (sable + cendres)	to	100.88	104.26
Résines de captation de mercure	to	-	6.07
TOTAL	to	28'425.25	34'280.94

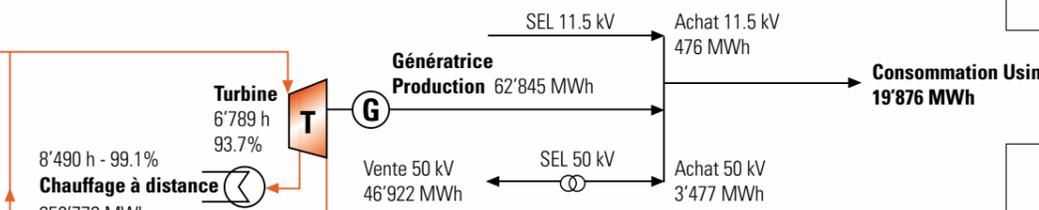


Emissions ligne 1

Poussières	0.7 mg/Nm ³
SO ₂	4.3 mg/Nm ³
NO ₂	37 mg/Nm ³
CO	6.0 mg/Nm ³

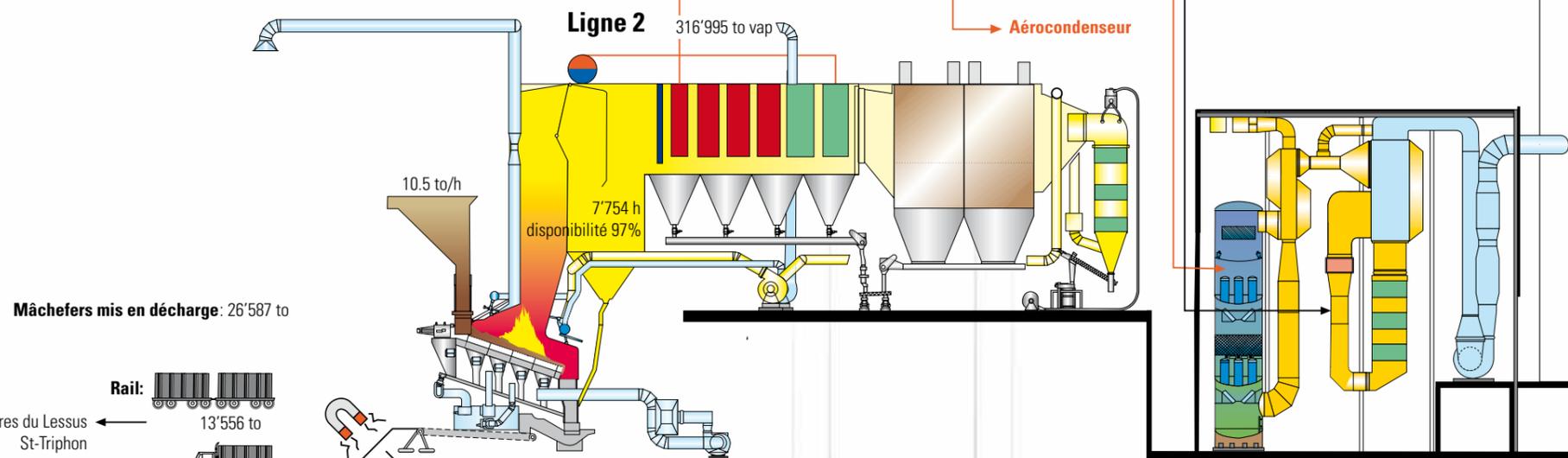
EXPLOITATION TRIDEL 2013

Personnel d'exploitation au 31.12.2013: 48 EPT (équivalent plein temps)



Emissions ligne 2

Poussières	0.5 mg/Nm ³
SO ₂	4.8 mg/Nm ³
NO ₂	41.0 mg/Nm ³
CO	7.0 mg/Nm ³



Consommation d'eau: 108'869 m³

Récupération eau (pluie + purges): 23'476 m³

Total consommation d'eau: 132'345 m³



LOGISTIQUE DES TRANSPORTS

Le transport par le rail permet de transférer environ 60 % des déchets (basé sur 145'000 tonnes/an) par le réseau CFF depuis les gares de transfert prévues dans le canton de Vaud, jusqu'au cœur de l'usine, réduisant ainsi de manière significative le trafic des poids lourds en ville de Lausanne.

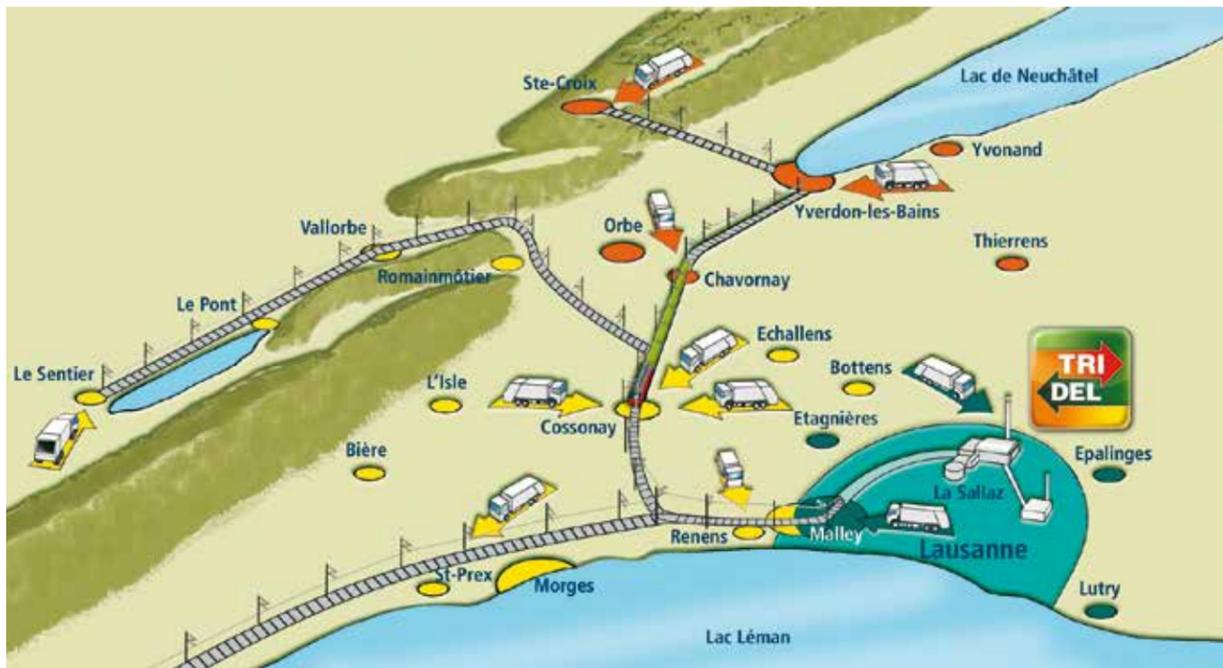
Les gares de transfert et les centres de compactage sont répartis de la manière suivante :

Gares de transfert :

- Yverdon, Ste-Croix ou Chavornay pour le périmètre STRID
- Cossonay, Le Sentier, St-Prex, Renens, Chavornay ou Malley pour celui de VALORSA
- Malley pour le périmètre GEDREL
- Gland ou St-Prex pour le périmètre SADEC

Centres de compactage :

- Penthaz pour VALORSA et Malley pour GEDREL
- Un centre de compactage est actuellement à l'étude à Gland pour SADEC et devrait être opérationnel à fin 2015.



L'ouverture d'une nouvelle gare de transfert dans la région de la Côte à Gland, de même que l'utilisation de la gare de St-Prex, ont permis au périmètre

SADEC de livrer par le rail à TRIDEL presque 5'000 tonnes de déchets, soit près de 40 % des déchets totaux livrés par ce nouvel actionnaire.

Dans la continuité de 2012, 185 bennes ont été nettoyées et contrôlées en 2013 (206 en 2012).



TONNAGES TRANSPORTÉS PAR TRAIN PAR LES PÉRIMÈTRES

PÉRIMÈTRES	GARE	to	2013	%	to	2012	%
VALORSA							
	Cossonay	to	11'809.82		to	23'380.49	
	St-Prex	to	6'014.76		to	10'955.10	
	Renens	to	8'387.80		to	12'846.76	
	Chavornay	to	1'524.94		to	1'984.87	
	Le Sentier	to	1'221.52		to	1'349.68	
	Malley	to	1'494.68		to	4'938.46	
TOTAL VALORSA		to	30'453.52	45.6	to	55'455.36	61.7
GEDREL							
	Malley	to	25'757.40		to	29'266.18	
TOTAL GEDREL		to	25'757.40	38.6	to	29'266.18	32.6
STRID							
	Yverdon	to	2'960.42		to	2'553.24	
	Chavornay	to	1'869.64		to	1'758.05	
	Ste-Croix	to	807.06		to	782.94	
TOTAL STRID		to	5'637.12	8.4	to	5'094.23	5.6
SADEC							
	St-Prex	to	1'498.02			-	
	Gland	to	3'406.26			28.68	
TOTAL SADEC		to	4'904.28	7.4		28.68	0.1
TOTAL		to	66'752.32	100		89'844.45	100

Malgré la baisse des tonnages livrés par le rail en 2013, les transports effectués par ce biais ont permis une économie de l'ordre de 67'500 km de parcours par camion.



ENVIRONNEMENT

PROTECTION DE L'AIR

Un système de mesures en continu permet de contrôler les émissions des deux lignes d'incinération de l'usine.

Comme les années précédentes, un contrôle complet des émissions à la cheminée a été réalisé en novembre 2013 par un organisme indépendant. Les résultats sont toujours conformes à nos attentes, et dans la continuité des années précédentes, avec un abattement moyen de l'ordre de 90 % par rapport aux limites fixées par l'OPair.

Depuis 2008, nous effectuons un suivi des immissions au pourtour de l'usine par la méthode dite des feuilles de chêne afin de déterminer si l'exploitation de l'usine influence ou non la qualité de l'air et des sols environnants. Il est prévu de poursuivre ces analyses sur le long terme (10 ans ou plus). En effet, au vu des différents paramètres entrant en ligne de compte dans ces analyses, il est important de suivre les valeurs sur plusieurs années avant de tirer des conclusions.

PROTECTION DE L'EAU

TRIDEL possède deux installations permettant le traitement des résidus de l'usine, soit :

- une installation de lavage acide des cendres volantes (LCV) provenant des chaudières et des électrofiltres,
- une installation de traitement des rejets liquides (TRL) provenant des purges en continu du traitement des fumées et du lavage des cendres volantes.

Les buts du traitement des résidus sont de restituer au collecteur d'eaux usées raccordé à la STEP de Vidy des eaux de qualité conforme à l'Ordonnance sur le déversement des eaux usées (Oeaux 1998, état 2006) et de produire des résidus solides aptes à un mélange avec les mâchefers ou à une valorisation.

Une cinquantaine d'analyses sur les eaux rejetées ont été effectuées en 2013 par un laboratoire externe. Comme chaque année, le rapport détaillé mentionnant les différentes valeurs a été remis à la DGE, Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud, organe chargé de contrôler la qualité des eaux déversées. Après examen de ce rapport, la DGE a pu confirmer

que la gestion des eaux usées de notre entreprise répond aux exigences de la législation fédérale. Malgré tout, nous poursuivons nos efforts pour améliorer constamment ces deux installations.

PROTECTION CONTRE LE BRUIT

Pour rappel, les nuisances sonores en provenance de l'usine doivent satisfaire aux valeurs limites fixées par l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) pour les logements environnants.

L'étude menée par l'exploitant en 2013 pour voir s'il était possible de diminuer certains bruits à l'intérieur de l'usine a permis de procéder à une modification sur le silo à cendres pour faciliter l'évacuation de celles-ci sans procéder au frappage dans le silo. Des tests seront effectués en 2014 pour valider le bon fonctionnement de ce nouveau procédé qui devrait ainsi limiter le bruit de cette installation.



PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le suivi de la protection des milieux naturels, et plus particulièrement des biotopes et des aménagements extérieurs, est effectué depuis 2008 par du personnel spécialisé.

Suite à la réflexion menée en 2012, deux panneaux explicatifs ont été réalisés et posés début 2013 sur le pourtour de l'usine afin d'expliquer aux passants les aménagements réalisés par TRIDEL pour la protection des milieux naturels et pour rappeler aux promeneurs de maintenir leurs chiens en laisse dans ce secteur.



ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Durant l'année 2013, le Conseil d'administration de TRIDEL SA a siégé à 4 reprises pour le suivi et la gestion des affaires courantes de la société. La problématique liée à l'introduction de la taxe au sac dans de nombreuses communes vaudoises a régulièrement été abordée lors des séances du Conseil qui réunit tous les présidents des périmètres de gestion de déchets actionnaires.

Par le rachat d'actions de TRIDEL SA aux 3 actionnaires historiques, le périmètre de gestion de la Côte, SADEC, est devenu l'un de ses propriétaires. Une Assemblée générale extraordinaire de notre société s'est tenue le 21 mars 2013 à TRIDEL en présence des délégués de GEDREL SA, VALORSA SA, STRID SA et SADEC SA. Lors de cette Assemblée, le président de SADEC SA, M. Olivier Fargeon, ainsi que M. Antonio Bilardo, administrateur de SADEC SA, ont été nommés administrateurs de TRIDEL SA. Après une brève présentation de leur candidature, ils ont été accueillis par acclamation. L'aventure de TRIDEL continue donc avec 4 propriétaires.

L'Assemblée générale ordinaire de notre société s'est, quant à elle, tenue le 27 juin 2013 à TRIDEL. Comme il s'agissait d'une année sans élection d'administrateurs, seuls les points statutaires ont été traités. Cette Assemblée n'a suscité ni remarques ni questions. Le Président a profité de remercier les membres dirigeants du prestataire de services

ainsi que la structure administrative pour la qualité du travail effectué. Durant les 4 séances annuelles, les administrateurs de TRIDEL SA ont traité de nombreux dossiers, dont le résumé est mentionné ci-après :

- Notre société a été auditionnée par l'administration fédérale des douanes et son service de la répression des fraudes dans le dossier dit « TCNA » (Transport Combiné Non Accompagné). Le service de la répression des fraudes, ayant mesuré les bennes ACTS utilisées dans le cadre du ramassage intégré par certains transporteurs, a constaté que la benne était trop courte de 20 cm par rapport aux dimensions mentionnées dans l'ordonnance d'application. Le service de la répression des fraudes revendique le remboursement des sommes versées par la Confédération aux transporteurs depuis 2007 et nous informe que cette taxe servant à financer une partie de la différence du coût entre le transport routier et ferroviaire ne sera plus payée à l'avenir. Très rapidement, le service des fraudes admet que nous ne sommes pas impliqués dans cette problématique car nous n'avons jamais touché le moindre centime de rétribution de cette taxe. Par contre, nous avons un engagement moral vis-à-vis des transporteurs privés et des communes utilisant cette benne permettant le transfert des déchets de la route au rail. Décision a donc été prise par le Conseil d'administration de mandater un avocat pour défendre nos intérêts ainsi que ceux des transporteurs et communes concernées.

Nous avons également pris toutes les mesures juridiques pour nous couvrir contre le concepteur du système soit la société ACTS à Berne.

Monsieur Olivier Français, administrateur de la société TRIDEL SA et Conseiller national, est intervenu auprès de deux conseillères fédérales pour essayer de trouver des solutions. Nous suivons ce dossier de très près car il pourrait être pénalisant pour le futur de l'acheminement des déchets par le train à TRIDEL.

- Le Conseil d'administration a confié un mandat au bureau Osci-Tech à Bussigny pour une analyse de faisabilité sur l'acceptabilité des nuisances d'une usine de bio-méthanisation sur le site de Cery à Prilly. Le rapport final a suscité quelques remarques car les conclusions préconisaient de collaborer dans un premier temps avec un acteur local privé déjà actif dans la valorisation de déchets verts avant d'imaginer de construire une installation de bio-méthanisation sur le site de Cery. Cet essai de rapprochement ne concernant plus TRIDEL, il a été décidé de laisser ce dossier de côté tout en gardant un œil ouvert sur une reprise éventuelle du dossier suite à des interventions politiques.
- L'emprunt obligataire de CHF 50 millions a été remboursé au mois de juin 2013.

Nos liquidités courantes ont permis de rembourser CHF 22 millions et nous avons réemprunté CHF 28 millions auprès de deux instituts bancaires à des taux nettement plus favorables. Cette diminution de charge est fort appréciée au moment où nos recettes fondent suite à l'introduction de la

taxe au sac. Ces CHF 28 millions seront remboursés dans les 3 ans si nos prévisions sont confirmées.

- Par souci de transparence, le Conseil d'administration a décidé de rendre public le rapport de gestion de notre société. Le rapport 2012 a été mis en ligne et le rapport 2013 sera également disponible en format informatique sur le site internet www.tridel.ch.

Nous espérons que cette ouverture sera appréciée par tout un chacun et également par les groupements prônant la transparence des sociétés privées en mains d'actionnaires publics.

- Dans le cadre du SCI (Système de Contrôle Interne), le Conseil a approuvé le processus d'évaluation des risques de l'entreprise ainsi que l'analyse des risques liés au reporting financier. Le Conseil a également entériné le règlement du Conseil d'administration.
- Les problèmes récurrents liés aux gonflements du radier du tunnel ont été évoqués. Nos mandataires constatent un certain ralentissement des gonflements, mais seules les prochaines mesures permettront de confirmer cette tendance ou, au contraire, nous rapprocher de l'échéance des réparations. Par ailleurs, des mesures complémentaires de sécurité et de protection contre le feu ont été décidées, notamment dans la partie aval du tunnel. Ces mesures seront réalisées durant le premier semestre 2014.
- Le Conseil de TRIDEL SA a validé la demande de la Ville de Lausanne de valoriser, pour les 5 prochaines années au moins, environ 7'000 tonnes de bois de forêt pour en produire de

l'énergie. Ce partenariat permet de stocker en forêt du bois pendant l'été, de le préparer en automne et de le valoriser en énergie en hiver pendant la saison froide.

Il s'agit vraiment d'un partenariat win-win qui renforce les excellents contacts que nous avons avec de nombreux services de la Ville de Lausanne.

- Suite au mandat donné par les périmètres à TRIDEL SA dans le cadre de la taxe au sac, un premier bilan des activités effectuées par notre société a été fait. Le Conseil a pris connaissance d'un courrier envoyé par les périmètres de gestion utilisateurs du sac harmonisé relevant la qualité du travail effectué ainsi que de la disponibilité du personnel de la structure administrative. La mise à disposition de pièces permettant un décompte rapide et précis par la cellule financière a également été souligné.

Il est évident que le Conseil a également suivi les affaires courantes de la société toujours dans un esprit ouvert et constructif avec des décisions prises à l'unanimité des membres présents. L'arrivée de deux nouveaux administrateurs a été fort appréciée, notamment pour leurs connaissances spécifiques, mais aussi pour l'apport d'un regard nouveau sur le fonctionnement d'une société dont la structure n'a pas été modifiée depuis plus de 10 ans.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

En date des 6 et 7 novembre 2013, notre organe de révision, PRICEWATERHOUSECOOPERS SA (PWC), a procédé à un audit intermédiaire dans le cadre du SCI.

Cet audit a porté plus spécifiquement sur les procédures mises en place pour le contrôle des fournisseurs et pour les contrôles effectués dans le cadre de la taxe au sac.

La Management Letter établie le 4 décembre 2013 par PWC SA mentionne que le système de contrôle interne de la société est documenté de manière adéquate et adapté à la taille et aux risques de l'entreprise.

MSQE (MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT)

En juin 2013, un audit de contrôle de la certification ISO 9'001 et 14'001 par l'organe certificateur a été effectué auprès de l'exploitant. Celui-ci s'est bien déroulé et l'auditeur a relevé une mise à jour régulière de la documentation et les bonnes connaissances de l'exploitant pour maintenir un outil de production aussi complexe. Il est à noter qu'en 2013 un effort important a été fait pour utiliser au mieux le logiciel de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO), par exemple en gérant par ce moyen-là le stock des pièces de rechange.

SMI (SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ)

L'objectif d'obtenir, pour l'ensemble de la société TRIDEL SA, la certification ISO 9'001 et 14'001 dans le cadre du système de management intégré (SMI) reste d'actualité, bien que la charge de travail de la structure administrative n'ait pas permis d'avancer dans les démarches.

MSST (MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL)

En 2013, les formations dans le domaine de la sécurité ont été renforcées, en particulier pour les collaborateurs récemment engagés ainsi que pour les conducteurs de chariots élévateurs et de ponts roulants.

Les efforts dans l'ergonomie au travail et dans la sécurité des installations se sont également poursuivis.

Dans le prolongement de l'exercice d'évacuation de l'usine organisé en 2012, des alarmes sonores ont été rajoutées dans l'usine et la commande des feux de la rampe a été asservie à l'alarme d'évacuation pour interdire l'accès aux clients.





COMMUNICATION

VISITES TOUT PUBLIC & VISITES TECHNIQUES

Nos guides, Mesdames Janick Depallens, Britta Freidl et Natacha Huber, ainsi que Messieurs Bernard Bolli, Armand Claus et Guy Richard, ont fait découvrir nos installations à 2'124 personnes venant de tous horizons. Depuis le 1er octobre 2013, Monsieur Bernard Vulliamy a rejoint ce team.

En 2012, nous avons mis sur pied des visites pour accueillir des personnes ne faisant pas partie d'un groupe. Au vu du succès rencontré, le concept a été recon-

duit en 2013 et ce ne sont pas moins d'une soixantaine de personnes qui se sont déplacées sur trois samedis pour visiter notre usine.

Le nombre de visiteurs reste relativement stable. Nous pouvons relever que, depuis la mise en service de l'usine en 2006, quelque 17'000 personnes ont profité de l'opportunité qui leur était offerte de suivre le processus de traitement et de valorisation de leurs déchets.

Le personnel du prestataire de services a, quant à lui, accompagné 12 groupes, représentant 132 personnes, dans le cadre de visites techniques.

Au vu des nombreux témoignages reçus, et selon le souhait du Conseil d'administration de TRIDEL SA, le concept de visites mis en place se poursuivra ces prochaines années.

VISITES ÉCOLES

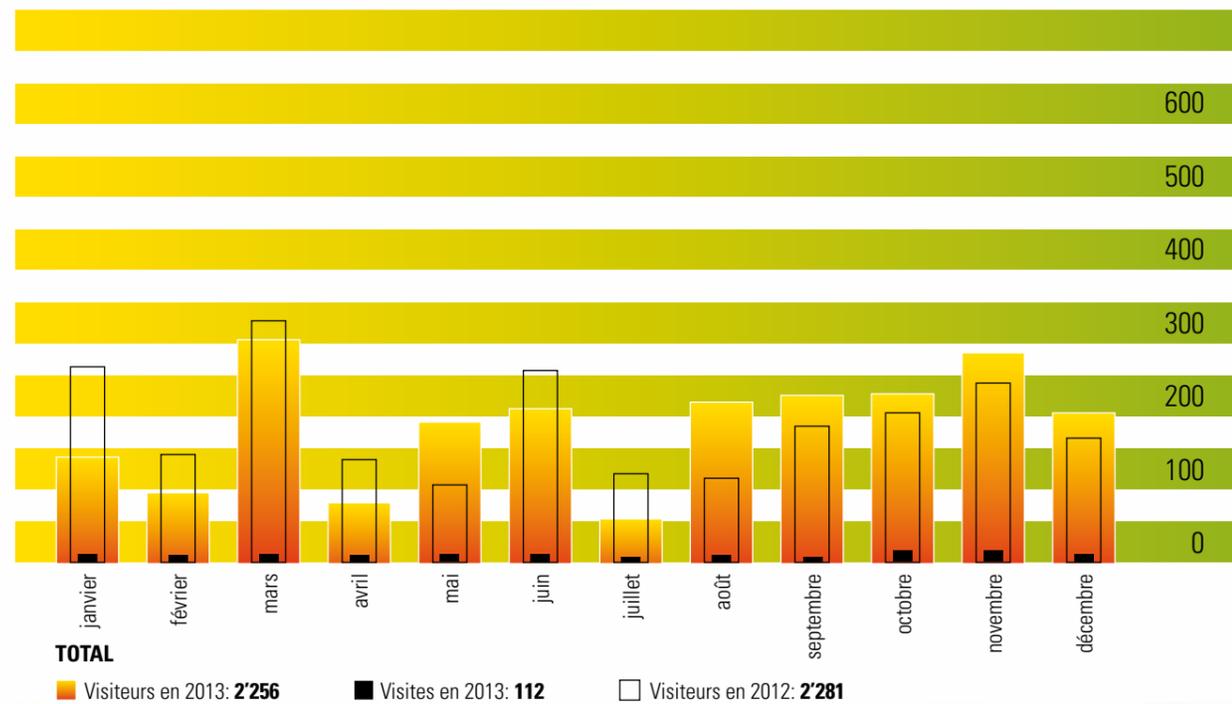
Le concept de visites écoles perdure avec l'intérêt que représente la découverte d'une usine à la pointe de la technologie. Outre les élèves des communes des périmètres actionnaires de TRIDEL SA, les classes des divers établissements professionnels du canton de Vaud sont toujours très intéressées à visiter notre site.

Durant l'année 2013, et sous la houlette de Madame Anne-Claire Schlaeppli, coordinatrice, Mesdames Janick Depallens et Ginette Guignet, ainsi que Messieurs Jean-Daniel Dubuis et Daniel Ducry ont conduit 121 visites, représentant 2'385 élèves.

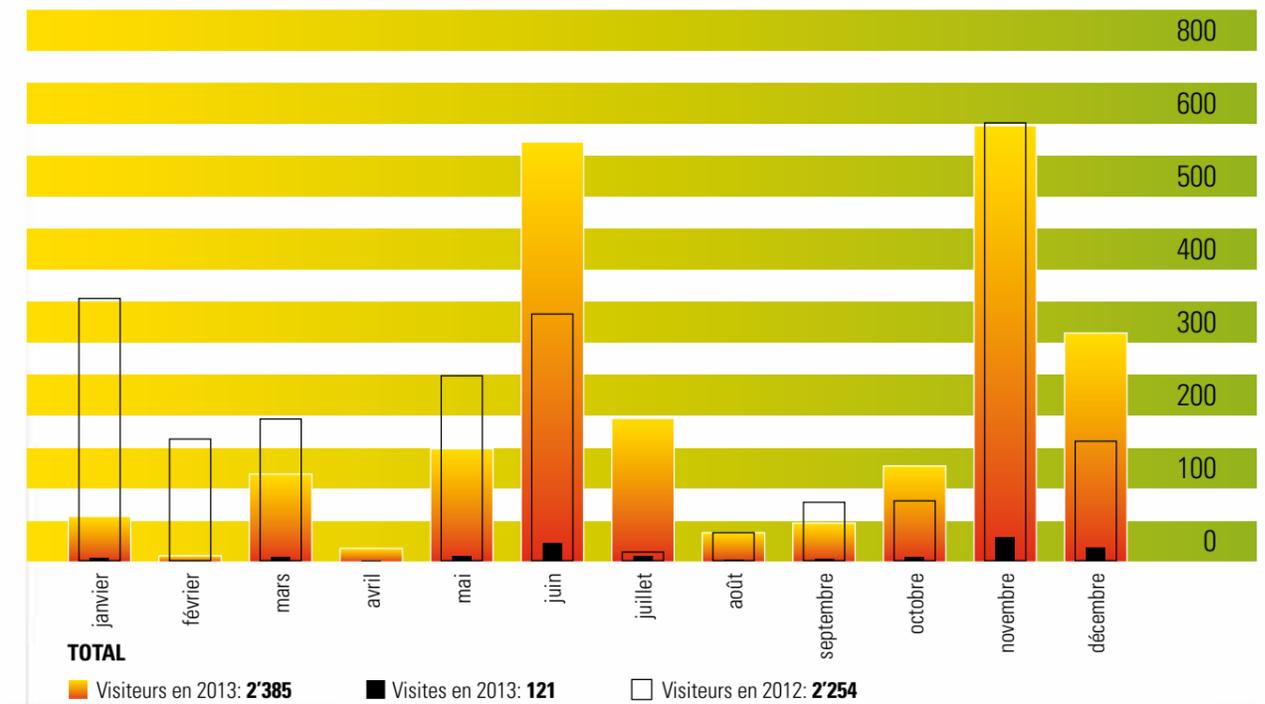
Les commentaires élogieux que nous recevons démontrent de la motivation constante de notre équipe d'animateurs à transmettre son savoir à de jeunes élèves. A cet âge, les jeunes visiteurs se montrent particulièrement sensibles à l'environnement et à l'importance qu'il faut porter au tri des déchets.



VISITES TOUT PUBLIC & TECHNIQUES 2013



VISITES ÉCOLES 2013





PALÉO FESTIVAL DE NYON

Pour la quatrième année consécutive, 70 invités des périmètres ainsi qu'une délégation du Conseil d'administration de TRIDEL SA ont pris part à la soirée organisée le 23 juillet 2013 dans le cadre du Paléo Festival de Nyon. Cette manifestation, placée sous le signe de la convivialité, nous permet d'entretenir d'excellentes relations avec les membres des autorités communales invitées ainsi que nos différents partenaires.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

Les photographies de Monsieur Guy Muller ont égayé les murs de nos locaux administratifs durant trois mois.

Au travers des magasins, il fait son marché, choisissant les plus beaux fruits et légumes qu'il met en scène dans la collection « Légumes au carré ».

M. Muller, par ailleurs municipal à Chavornay et administrateur de STRID SA, se définit comme « photophage », croquant les portraits de ses proches, composant des natures-mortes ou s'amusant avec les paysages.

EVENTS

La gare souterraine de l'usine a été mise à disposition de deux organisations pour le déroulement de manifestations, en mai et septembre de l'année écoulée.

Grâce à la bonne collaboration avec le personnel d'exploitation, la mise sur pied d'événements dans une usine en activité se passe à la grande satisfaction de tous les protagonistes.



FESTIVAL LAUSANNE LUMIÈRES

La deuxième édition du Festival Lausanne Lumières s'est déroulée du 22 novembre au 31 décembre 2013. L'œuvre parrainée par TRIDEL SA, Re-Circle, était composée de 13 cercles, fabriqués à partir de matériel utilisé lors de la précédente édition du festival.

Rappelant les cercles du logo de la Ville de Lausanne, cette œuvre a été installée dans plusieurs endroits de la ville de Lausanne, à l'avenue Benjamin-Constant, à la place de La Sallaz et sur le parking de l'usine.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA SALLAZ-VENNES

TRIDEL SA soutient les activités de la Société de développement de La Sallaz-Vennes, notamment en offrant le sapin de Noël installé sur la place de La Sallaz.

SITE INTERNET

De nombreuses informations sont toujours disponibles sur notre site internet, permettant ainsi aux internautes de se renseigner sur l'exploitation de l'usine ou les activités de la société.

Afin que tout un chacun puisse être renseigné de manière complète et transparente, notre Conseil d'administration a, par ailleurs, décidé que le rapport de gestion de la société sera désormais accessible en ligne, ce qui a été fait pour la 1^{ère} fois en 2013 avec le rapport relatant les faits s'étant écoulés en 2012.





COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2013

L'introduction de la taxe au sac au 1er janvier 2013 a provoqué une diminution significative du chiffre d'affaires. Cette baisse s'élève à environ CHF 6 millions, à savoir 14.5 % par rapport à l'exercice précédent. La principale diminution est liée aux taxes de traitement (y compris la participation au transport ferroviaire), ces dernières ayant diminué de plus de CHF 4.8 millions.

Les charges directes liées au chiffre d'affaires ont diminué dans les mêmes proportions.

Dès lors, bien que la marge brute d'exploitation soit en diminution de CHF 3.5 millions, cette dernière reste de l'ordre de 56 % du chiffre d'affaires.

L'augmentation des autres charges d'exploitation est principalement due à la réfection d'un des fours ainsi qu'à l'acquisition de deux nouveaux camions.

Les amortissements des immobilisations sont inférieurs de CHF 1 million par rapport à l'exercice 2012. Les quantités incinérées ayant été inférieures, l'amortissement des installations électromécaniques a été adapté.

Le résultat d'exploitation avant frais financiers et résultat exceptionnel diminue de CHF 4.3 millions par rapport à l'exercice 2012 pour terminer par une perte de CHF 2.7 millions contre un bénéfice de CHF 1.6 millions en 2012.

Les charges financières sont en baisse de CHF 0.9 million, à savoir 21 % par rapport à 2012. Cette amélioration est due à une diminution des emprunts en 2013.

En effet, en juin 2013, l'emprunt obligataire de CHF 50 millions a été remboursé. La trésorerie courante a permis le remboursement de CHF 22 millions. Pour le solde, deux emprunts d'un montant de CHF 14 millions chacun ont été conclus.

Le cash-flow de l'entreprise durant l'année 2013 s'est élevé à CHF 10.7 millions contre CHF 15 millions pour l'exercice 2012, soit une baisse de 28.55 %.

Le bénéfice net de l'exercice 2013 atteint CHF 0.8 million contre CHF 2.3 millions en 2012, alors que le budget 2013 prévoyait une perte de CHF 0.8 million.

En conclusion, TRIDEL SA subit l'introduction de la taxe au sac provoquant la baisse des taxes de traitement des ordures ménagères.



Malgré une baisse du chiffre d'affaires, il est très difficile de diminuer les coûts fixes d'une société comme la nôtre. Toutefois, celle-ci génère toujours un cash-flow positif, certes péjoré par rapport aux exercices précédents.

L'exercice 2013 reste une année difficile. La baisse des charges financières a permis de compenser une faible partie du manco de chiffre d'affaires. Une gestion stricte des dépenses reste néanmoins nécessaire pour minimiser la perte éventuelle.

Lausanne, juin 2014
Au nom du Conseil d'administration

Stefan Nellen, Président

NOTES





RAPPORT DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
TRIDEL SA
Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de TRIDEL SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone: +41 58 792 81 00, Téléfax: +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Pierre-Alain Dévaud

Expert-réviseur
Réviseur responsable

Yves Tritten

Expert-réviseur

Lausanne, le 30 avril 2014

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

2



BILAN

AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF	2013 (en CHF)	2012 (en CHF)
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	15,253,343	21,024,580
Liquidités	15,253,343	21,024,580
Réalisables	11,714,077	6,992,322
Débiteurs	8,600,603	2,955,087
Débiteurs actionnaires	2,919,211	3,539,892
AFC, impôt anticipé à récupérer	6,570	8,360
Actifs transitoires	187,693	488,983
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	26,967,420	28,016,902
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	102,644	10,000
Participation ISDS Oulens SA	10,000	10,000
Prêts avances TCNA	92,644	0
Immobilisations corporelles	246,897,000	263,302,540
Usine	108,578,000	112,875,000
Gare usine	14,630,000	15,280,000
Galerie technique	5,474,000	5,718,000
Liaison ferroviaire	48,923,000	51,069,000
Puits de Sébeillon	4,985,000	5,205,000
Installations électromécaniques	64,072,000	72,900,540
Installations photovoltaïques	235,000	255,000
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS	246,999,644	263,312,540
TOTAL DE L'ACTIF	273,967,064	291,329,442



BILAN

AU 31 DÉCEMBRE

PASSIF	2013 (en CHF)	2012 (en CHF)
FONDS ÉTRANGERS		
Exigibles à court terme	29,270,467	54,466,239
Créanciers	2,032,508	1,493,759
Créanciers actionnaires	16,035,753	0
AFC, TVA c/c	504,752	409,287
Passifs transitoires	2,697,454	2,563,193
Dettes financières à court terme	8,000,000	50,000,000
Exigibles à long terme	74,000,000	60,000,000
Dettes financières à long terme	74,000,000	60,000,000
Provisions	9,800,000	9,800,000
Provision pour travaux futurs sur l'usine	8,000,000	8,000,000
Provision pour litige TCNA	1,800,000	1,800,000
Subventions et participations de tiers à amortir	126,139,532	133,145,266
Subventions cantonales	64,808,000	68,408,000
Subventions fédérales	37,544,532	39,630,266
Subventions OFT	23,787,000	25,107,000
TOTAL DES FONDS ÉTRANGERS	239,209,999	257,411,505
FONDS PROPRES		
Capital-actions	11,000,000	11,000,000
Réserve générale	1,145,000	1,025,000
Bénéfice au bilan	21,772,938	19,546,346
Bénéfice de l'exercice	839,127	2,346,592
TOTAL DES FONDS PROPRES	34,757,065	33,917,938
TOTAL DU PASSIF	273,967,064	291,329,442



COMPTE DE PROFITS ET PERTES

EXERCICE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

	2013 (en CHF)	2012 (en CHF)
Chiffre d'affaires	34,987,997	40,928,075
Chiffre d'affaires des ventes et prestations de services	34,987,997	40,928,075
Charges directes	(15,323,498)	(17,724,243)
Matériel et prestations de tiers	(15,323,498)	(17,724,243)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	19,664,499	23,203,832
Charges d'exploitation	(5,454,064)	(3,721,233)
Frais de personnel	(454,923)	(431,128)
Autres charges d'exploitation	(4,999,142)	(3,290,105)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)	14,210,435	19,482,600
Dotations amortissements et provisions	(16,926,063)	(17,918,979)
Amortissements	(16,926,063)	(17,918,979)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	(2,715,628)	1,563,620
Résultat financier	(3,497,566)	(4,435,929)
Intérêts et frais bancaires	(3,505,092)	(4,434,339)
Différences de change	7,526	(1,589)
Résultat exceptionnel et hors exploitation	7,052,320	5,218,901
Produits exceptionnels	7,085,734	7,018,901
Charges exceptionnelles	(33,414)	(1,800,000)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	839,127	2,346,592



DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

EXERCICE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

	2013 (en CHF)	2012 (en CHF)
Chiffre d'affaires des ventes et prestations de services	34,987,997	40,928,075
Taxes de traitement	22,941,876	26,853,949
Ventes de matériaux	58,370	97,278
Ventes d'énergie	9,025,556	10,080,647
Ventes de matériel	235,763	227,342
Participations frais de transport ferroviaire	2,599,336	3,547,003
Autres produits	127,097	121,856
Matériel et prestations de tiers	(15,323,498)	(17,724,243)
Eau, électricité, diesel, produits chimiques	(1,461,910)	(873,781)
Marchandises et matériel	(1,259,468)	(1,709,580)
Achat de mobilier et d'installations	(48,258)	(29,075)
Autres prestations de tiers	(6,154,071)	(6,299,834)
Traitement des déchets	(2,724,597)	(3,762,771)
Frais de transport	(3,675,195)	(5,049,202)
Frais de personnel	(454,923)	(431,128)
Salaires	(258,811)	(247,903)
Honoraires membres CA	(138,606)	(122,794)
Charges sociales	(55,266)	(53,873)
Autres charges de personnel	(2,240)	(6,559)
Autres charges d'exploitation	(4,999,141)	(3,290,104)
Locaux	(442,117)	(340,913)
Entretien, réparations	(2,938,321)	(1,667,744)
Charges de véhicules	(512,718)	(35,973)
Assurances	(564,847)	(533,136)
Frais administratifs et de gestion	(284,648)	(386,354)
Frais de publicité et de représentation	(168,671)	(259,483)
Visites	(87,820)	(66,502)
Pertes sur débiteurs	0	0



DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

EXERCICE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE (SUITE)

	2013 (en CHF)	2012 (en CHF)
Amortissements	(16,926,063)	(17,918,979)
Amortissement Usine	(4,817,522)	(4,794,520)
Amortissement Gare usine	(650,000)	(650,000)
Amortissement Galerie technique	(244,000)	(244,000)
Amortissement Liaison ferroviaire	(2,146,000)	(2,146,000)
Amortissement Puits de Sébeillon	(220,000)	(220,000)
Amortissement Installations électromécaniques	(8,828,540)	(9,844,460)
Amortissement Installations photovoltaïques	(20,000)	(20,000)
Intérêts et frais bancaires	(3,505,092)	(4,434,339)
Charges financières	(1,693)	(1,014)
Charges de financement	(3,512,079)	(4,457,267)
Produits financiers	8,680	23,941
Différences de change	7,526	(1,589)
Produits exceptionnels	7,085,734	7,018,901
Produits exceptionnels	80,000	13,167
Reprise sur subventions cantonales	3,600,000	3,600,000
Reprise sur subventions fédérales	2,085,734	2,085,734
Reprise sur subventions OFT	1,320,000	1,320,000
Reprise sur participations, Ville de Lausanne	0	0
Charges exceptionnelles	(33,414)	(1,800,000)
Charges exceptionnelles	(33,414)	0
Provision pour travaux futurs de l'usine	0	0
Provision pour litige TCNA	0	(1,800,000)



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE

1. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de la société, ainsi que des actifs sous réserve de propriété

La société s'est engagée envers les établissements financiers (créanciers à long terme) sur les points suivants:

- à ne pas utiliser les crédits en tout ou partie pour accorder des prêts ou d'autres formes de financement à d'autres sociétés du groupe ou à des sociétés apparentées;
- à ne pas vendre d'actifs;
- à ne pas solliciter de crédits supplémentaires de la part de tiers pendant toute la durée de la relation de crédit, sans l'accord préalable de ces derniers;
- à ne pas distribuer de dividende pendant toute la durée de la relation de crédit;
- à ne pas réduire le capital-actions;
- à ne pas changer d'actionnariat public.

Les quatre cédules hypothécaires d'une valeur globale de CHF 250 millions constituées selon acte du 15 décembre 2006 n'ont pas dû être nanties auprès des établissements financiers et sont donc libres de gage au 31 décembre 2013.

2. Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

	(CHF) 2013	(CHF) 2012
Polices d'assurances immobilières conclues auprès de l'Etablissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie		
Usine d'incinération, rue du Vallon 35 - Lausanne (indice 120)	58,660,222	58,660,222
Polices d'assurances mobilières conclues auprès de l'Etablissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie		
Installations électromécaniques, ameublement et décoration, véhicules à moteur	142,805,000	142,060,000
Côté cour, côté jardin	200,000	200,000

3. Montants, taux d'intérêts et échéances des emprunts obligataires émis par la société

Montant de l'emprunt	Néant	50,000,000
Durée de l'emprunt	-	2007 à 2013
Echéance annuelle	-	14 juin
Taux d'intérêt	-	4%



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE (SUITE)

4. Participation essentielle à l'appréciation de l'état du patrimoine et des résultats de la société

	2013 (en CHF)	2012 (en CHF)
--	------------------	------------------

En date du 30 novembre 2009, Tridel SA a pris une participation de 5% dans la société ISDS Oulens SA pour le montant de CHF 10'000.- correspondant à 10 actions nominatives de CHF 1'000.- nominal chacune.

	10,000	10,000
--	--------	--------

5. Indication sur la réalisation d'une évaluation des risques

L'analyse du risque financier au 31.12.2012 établie sur la base des exercices 2011 et 2012 a été validée par le Conseil d'administration le 23 mai 2013.

Le processus d'évaluation des risques majeurs de l'entreprise a été validé par le Conseil d'administration le 23 mai 2013.

6. Autres indications prévues par la loi

Il n'existe aucune autre information exigée par la loi.

7. Informations complémentaires

Les amortissements des immobilisations et les reprises sur subventions ou participations sont détaillées sur les tableaux annexés.

8. Ratios d'endettement

Montant de l'EBITDA	14,210,435	19,482,600
Montant des charges financières	3,506,246	4,459,870
Montant des dettes financières	82,000,000	110,000,000
Ratio d'endettement brut (Dettes financières / EBITDA)	5.77	5.65
Ratio de couverture du service de la dette (EBITDA / Charges financières)	4.05	4.37

9. Droit comptable

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code des obligations antérieures aux modifications intervenues le 1er janvier 2013, en conformité avec les dispositions transitoires du nouveau droit comptable.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE (SUITE)

10. Calcul et répartition des amortissements

Immobilisations	Valeur brute au 31.12.2013 avant amort.	Durée amortissement	Amortissements au 31.12.2013
Usine	144,436,589	30 ans	4,817,522
Gare usine	19,496,831	30 ans	650,000
Galerie technique	7,311,243	30 ans	244,000
Liaison ferroviaire	64,370,403	30 ans	2,146,000
Puits de Sébeillon	6,578,156	30 ans	220,000
Installations électromécaniques*	136,730,021	17.5 ans *	8,828,540
Installations photovoltaïques	294,260	15 ans	20,000
Total	379,217,503		16,926,063

Immobilisations	Valeur brute au 31.12.2013 avant amort.	Amortissements cumulés au 31.12.2013	Valeur immobilisations au 31.12.2013
Usine	144,436,589	35,858,589	108,578,000
Gare usine	19,496,831	4,866,831	14,630,000
Galerie technique	7,311,243	1,837,243	5,474,000
Liaison ferroviaire	64,370,403	15,447,403	48,923,000
Puits de Sébeillon	6,578,156	1,593,156	4,985,000
Installations électromécaniques*	136,730,021	72,658,021	64,072,000
Installations photovoltaïques	294,260	59,260	235,000
Total	379,217,503	132,320,503	246,897,000

Pour l'année 2013, les immobilisations ont été amorties selon les durées indiquées dans la planification initiale.

* L'amortissement des installations électromécaniques est pondéré en fonction des quantités réelles incinérées par rapport au tonnage planifié en moyenne (140'000 tonnes). Ceci permet de prendre en compte une usure plus rapide des installations.

En 2013, la quantité incinérée étant de 158'188.17 tonnes, l'amortissement des installations électromécaniques a été majoré de 12.99%.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE (SUITE)

11. Calcul et répartition des reprises de subventions et des participations aux travaux au 31.12.2013

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Durée de reprise	Échéance	Reprise annuelle à comptabiliser
Subventions cantonales	90,000,000	25 ans	31.12.2031	3,600,000
Subventions fédérales	52,143,355	25 ans	31.12.2031	2,085,734
Subventions OFT	33,000,000	25 ans	31.12.2031	1,320,000
Total Subventions	175,143'355			7'005'734

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31.12.2013	Subventions et participations nettes au 31.12.2013
Subventions cantonales	90,000,000	25,192,000	64,808,000
Subventions fédérales	52,143,355	14,598,823	37,544,532
Subventions OFT	33,000,000	9,213,000	23,787,000
Total Subventions	175,143,355	49,003,823	126,139,532

Participations aux Travaux Ville de Lausanne	5,900,038	5,900,038	0
--	-----------	-----------	---

Total Participations	5,900,038	5,900,038	0
-----------------------------	------------------	------------------	----------

Les subventions sont reprises sur 25 ans et non 17.5 ans selon la planification originale afin de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Les participations aux travaux de la Ville de Lausanne correspondent à des travaux payés par Tridel SA et pris en charge partiellement par la Ville de Lausanne. Ces travaux ont été amortis sur 5 ans.



PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE

	2013 (en CHF)	2012 (en CHF)
Bénéfice au bilan au 1er janvier	21,772,938	19,546,346
Résultat de l'exercice	839,127	2,346,592
MONTANT À DISPOSITION	22,612,065	21,892,938

Montant que votre Conseil d'administration propose de répartir comme suit :

Attribution à la réserve générale	40,000	120,000
Report à nouveau	22,572,065	21,772,938

MONTANT CONFORME	22,612,065	21,892,938
-------------------------	-------------------	-------------------



HISTORIQUE

QUELQUES DATES CLÉS

- 1997 juin** Création de la société TRIDEL SA. Le capital-actions se monte à CHF 300'000.--, libéré à 20 %, soit CHF 60'000.--. Les membres suivants composent le premier Conseil d'administration :
- Messieurs Philippe Schmittler, Président, et Claude Pilloud pour le périmètre GEDREL SA
Messieurs Guy Richard, Vice-Président, et Michel Gaudard pour le périmètre VALORSA SA
Messieurs Pierre Gasser et Romain Felber pour le périmètre STRID SA
Monsieur Pierre Tillmanns pour la Ville de Lausanne
Monsieur Marc Andlauer pour l'Etat de Vaud
- 1998 juin** Nomination de Messieurs Willy Blondel (GEDREL SA) et Roger Nicolas (VALORSA SA) au Conseil d'administration en remplacement de Messieurs Claude Pilloud et Michel Gaudard
Nomination de Monsieur Thierry Diserens en qualité de secrétaire hors conseil
- 2000 août** Monsieur Olivier Français, nouveau municipal des travaux à la Ville de Lausanne, remplace Monsieur Pierre Tillmanns au sein du Conseil d'administration
- 2001 février** Signature de la convention entre la Commune de Lausanne, GEDREL SA, VALORSA SA, STRID SA et TRIDEL SA relative à la prise en charge des déchets et à l'exploitation technique de l'usine d'incinération
- août** Libération du solde du capital-actions par nos actionnaires, soit CHF 240'000.--
- septembre** Acceptation par le peuple vaudois en votation d'une subvention cantonale de 90 millions de francs pour la construction de l'usine
- 2002 mars** A la demande du Conseil d'Etat vaudois, l'Assemblée générale accepte de supprimer le siège réservé à l'Etat de Vaud au sein du Conseil d'administration. Monsieur Marc Andlauer quitte donc sa fonction d'administrateur
- avril** Engagement de Monsieur Olivier Storz en qualité de directeur de projet pour la construction de l'usine, partie électromécanique
- juin** Augmentation du capital-actions à CHF 11'000'000.-- entièrement libéré
- Nomination de Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) au Conseil d'administration en qualité de Président en remplacement de Monsieur Philippe Schmittler
- décembre** Début des travaux de terrassement pour la construction de l'usine d'incinération sur le site de La Sallaz



- 2003 février** Début de la construction de la galerie technique reliant TRIDEL à l'usine de Pierre-de-Plan
- Engagement de Monsieur Claude Roth en qualité de directeur de projet pour la construction de l'usine, partie génie-civil
- 2004 février** Début de la creuse du tunnel ferroviaire à Sébeillon en direction de la Borde et à la Borde en direction de La Sallaz
- avril** Début de la creuse du tunnel ferroviaire à la Borde en direction de Sébeillon
- novembre** Fin du gros œuvre de la construction et début du montage des équipements électromécaniques
- 2004 décembre** Journée « Portes ouvertes » du chantier TRIDEL
- 2005 avril** Mise en place de la cheminée, de la génératrice et de la turbine de l'usine
- septembre** Journée « Portes ouvertes » du chantier TRIDEL
- octobre** Fin du percement du tunnel par la réunification des galeries montante et descendante
- Bouquet de chantier de l'usine
- décembre** Démission de Monsieur Thierry Diserens, secrétaire hors conseil, et nomination de Maître Nicolas Gillard en remplacement
- Nomination de Monsieur Stefan Nellen en tant qu'administrateur délégué
- 2006 janvier** Mise en service de l'usine et allumage des fours 1 et 2
- mars** 1ère livraison d'énergie thermique vers l'usine de Pierre-de-Plan
- avril** 1ère livraison d'énergie électrique vers l'usine de Pierre-de-Plan
- mai** Modification statutaire sur la durée des mandats des administrateurs qui est alignée sur celle d'une législature communale vaudoise
- juillet** Fin du mandat de Monsieur Olivier Storz, chef de projet pour la partie électromécanique lors de la construction de l'usine TRIDEL, et de son assistante Madame Véronique Muller



QUELQUES DATES CLÉS (SUITE)

- septembre** Journée « Portes ouvertes » de l'usine en exploitation
Inauguration officielle de l'usine suivie du Festival « Label Suisse » dans la gare de l'usine
- décembre** Fin de la procédure d'expropriation contre la Ville de Lausanne par l'acquisition du site de La Sallaz
- 2007 février** Cérémonie du 1er train empruntant le tunnel ferroviaire
- avril** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre VALORSA SA
- juin** Nomination de Messieurs Jean-Marc Decrauzat (VALORSA SA), Jacques-André Mayor (STRID SA) et Jean-Philippe Petitpierre (STRID SA) en remplacement de Messieurs Guy Richard, Romain Felber et Pierre Gasser
Monsieur Roger Nicolas (VALORSA SA) est nommé Vice-Président
- août** Les administrateurs actuels et anciens se retrouvent pour les 10 ans de la société
- septembre** Inauguration officielle du tunnel ferroviaire « Olivier Français »
- novembre** Première livraison des déchets par le train en provenance d'Allemagne
- 2007 décembre** Fin du mandat de Monsieur Claude Roth, chef de projet pour la partie génie-civil lors de la construction de l'usine TRIDEL, et de son assistante Madame Chantal Roth
- 2008 janvier** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre GEDREL SA depuis le Centre Intercommunal de Logistique de Malley (CIL)
- février** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre STRID SA
- mai** Journée « Portes ouvertes » dans le cadre de l'inauguration du Centre Intercommunal de Logistique de Malley (CIL)
- septembre** Journée « Portes ouvertes » dans le cadre de l'inauguration du m2
- 2009 janvier** Mise en service de la station de nettoyage des bennes ACTS à TRIDEL
- septembre** Signature d'une convention entre TRIDEL SA et l'Association Tunnel Tridel (ATT) permettant de régler le litige concernant la construction du tunnel ferroviaire
- 2010 avril** Décès de Monsieur Pierre Gasser, ancien administrateur



- juillet** TRIDEL se présente aux communes du périmètre de La Côte SADEC dans le cadre du Paléo Festival de Nyon
- décembre** Mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle des fours
- 2011 janvier** Manifestation pour les 5 ans de la mise en service de l'usine et présentation du nouveau logo
- novembre** Ouverture de la route de contournement de la place de la Sallaz permettant un accès routier rapide à TRIDEL par le nord de la ville
- décembre** Un million de tonnes traitées depuis la mise en service de l'usine
- 2012 janvier** Visite des nouvelles autorités communales vaudoises à TRIDEL
- juin** Nomination de Messieurs Jean-Daniel Luthi (VALORSA SA) et Michel Pittet (GEDREL SA) en remplacement de Messieurs Willy Blondel et Jean-Marc Decrauzat
Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) est réélu au poste de Président et confirmé dans sa fonction d'Administrateur délégué
Monsieur Roger Nicolas (VALORSA SA) est réélu au poste de Vice-Président et Maître Nicolas Gillard en qualité de secrétaire hors conseil
- 2013 janvier** Introduction de la taxe au sac dans de nombreuses communes vaudoises
- mars** Entrée du périmètre SADEC dans le capital-actions
Nomination de Messieurs Antonio Bilardo et Olivier Fargeon (SADEC) au sein du Conseil d'administration





NOTES

A series of horizontal lines for taking notes, alternating between yellow and red lines.



USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS

TRIDEL SA

Rue du Vallon 35
1005 Lausanne

Tél. 021 315 51 00

Fax 021 315 51 10

info@tridel.ch

www.tridel.ch